

Tourisme

Repli de la clientèle non-résidente dans l'hôtellerie, progression soutenue de la fréquentation des campings

La fréquentation touristique progresse en 2019 par rapport à 2018, mais moins fortement qu'au niveau national. Si elle augmente dans les campings de la région, elle est en léger repli dans les hôtels. Ces derniers subissent le fléchissement de la clientèle résidant hors de France, notamment la clientèle britannique. Dans les campings, la fréquentation est portée par la hausse conjuguée de la clientèle résidant en France ainsi que de celle résidant à l'étranger.

Xavier Tribout (Insee)

Avertissement

Cette publication présente le bilan économique annuel de l'année 2019 en Bourgogne-Franche-Comté. Suite à la crise sanitaire liée à la pandémie Covid-19, la situation économique s'est fortement détériorée à partir de mars 2020. Le premier article "Synthèse du Bilan économique 2019 et premiers éléments sur 2020" fournit des éléments de mesure des impacts économiques de la crise et du confinement de la population.

En 2019, les hôtels et les campings de Bourgogne-Franche-Comté ont totalisé 10,2 millions de nuitées. La fréquentation est élevée et en progression de plus de 1 % par rapport à 2018. Sur la même période, le nombre de nuitées dans les hôtels et campings progresse davantage en France métropolitaine, + 1,6 % (*figure 1*).

Stabilité de la fréquentation dans les hôtels, maintien d'un niveau élevé

Les hôtels de la région ont réalisé au total 7,15 millions de nuitées en 2019. La fréquentation reste élevée mais est en léger repli par rapport à 2018 (*figure 2*).

Les nuitées des non-résidents (en provenance de l'étranger (*définitions*)) baissent de 3,2 % par rapport à 2018. Celles de la clientèle résidant en France sont en hausse de 0,8 %. Représentant 72 % de la fréquentation, elles compensent presque le fléchissement de la clientèle étrangère.

Sept pays représentent près de 80 % des nuitées étrangères en Bourgogne-Franche-Comté. Les clients venus de Belgique, d'Allemagne et de Chine forment le trio de tête. Si leur fréquentation des hôtels de la région diminue en 2019, ils représentent toujours à eux trois près de la moitié des nuitées des non-résidents. La fréquentation des touristes suisses et américains, ensuite, est en hausse, et à son plus haut niveau des cinq dernières années. En revanche, les nuitées des résidents britanniques, dans l'incertitude du Brexit, et néerlandais enregistrent une forte baisse par rapport à l'année précédente.

Dans la région, la fréquentation des hôtels haut de gamme est en augmentation : elle croît de 4,2 % dans les établissements de 4 et 5 étoiles et de 1,8 % dans les 3 étoiles mais décroît dans les autres catégories. Au niveau national, les tendances sont les mêmes à l'exception de la fréquentation dans les hôtels non classés qui est en progression.

La Côte-d'Or représente un tiers des nuitées hôtelières régionales et la moitié des nuitées de la clientèle non résidente. Dans ce département, la fréquentation est en hausse pour la deuxième année consécutive (*figure 3*). Elle augmente également dans le Doubs et le Territoire de Belfort mais baisse dans les cinq autres départements de la région.

Forte hausse de la fréquentation dans les campings

Les campings de la région ont enregistré près de 3,1 millions de nuitées en 2019, une fréquentation en forte hausse, + 4,9 % par rapport à 2018 (*figure 4*). Ceci est l'effet de la croissance conjuguée des clientèles résidentes et non-résidentes, respectivement de 5,7 % et de 4,2 %.

Les touristes en provenance des cinq premiers pays européens représentent à eux seuls près de 95 % des nuitées des non-résidents. Les nuitées en provenance des Pays-Bas représentent près de la moitié des nuitées de la clientèle résidant à l'étranger. Elles progressent de 2,6 % entre 2018 et 2019. Les nuitées belges, suisses et allemandes, augmentent très fortement, respectivement : + 11 %, + 9 % et + 7 %.

À l'opposé, la fréquentation britannique est en forte baisse et retrouve son niveau de 2017.

La fréquentation progresse de 4 % sur les emplacements nus et de 6,9 % sur les emplacements locatifs. Ces derniers sont davantage appréciés de la clientèle résidant en France, dont ils représentent 40 % des nuitées, contre 20 % seulement pour la clientèle résidant à l'étranger. Les séjours sur les emplacements locatifs sont en moyenne deux fois plus longs que sur les emplacements nus.

La fréquentation dans les campings 3-4-5 étoiles croît légèrement, elle représente huit nuitées sur dix. Dans les campings 1 et 2 étoiles, le nombre de nuitées croît fortement, alors qu'il était en baisse l'année précédente. La fréquentation des campings non classés est en forte hausse, mais reste faible avec moins de 5 % des nuitées totales (*figure 5*). ■

Avertissement :

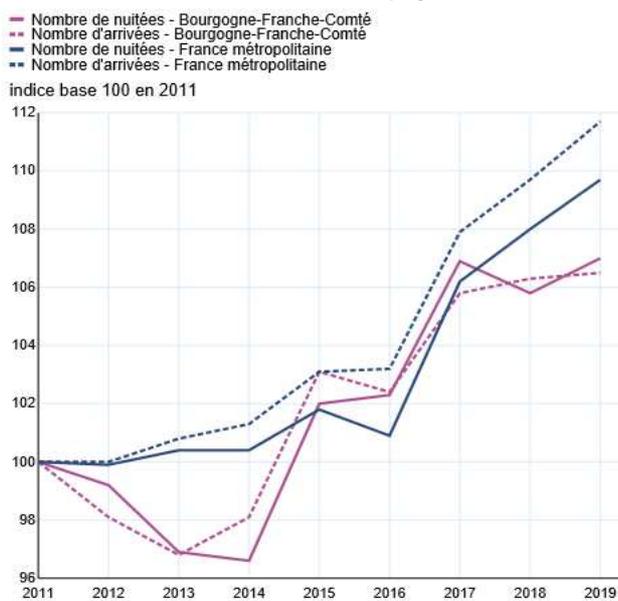
Fréquentation touristique - Révision des séries concernant les hôtels à compter du 1^{er} janvier 2019 :

À partir du 1^{er} janvier 2019, les données des hôtels non répondants sont imputées au moyen d'une nouvelle méthode, en fonction de leurs caractéristiques. Cette nouvelle méthode d'imputation de la non-réponse tend à revoir légèrement à la baisse le nombre total de nuitées mais n'a pas d'impact sur les évolutions.

Pour en savoir plus

- Tribout X., « Saison d'été 2019 : fréquentation en hausse dans les campings de Bourgogne-Franche-Comté », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 92, novembre 2019.

1 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings



Notes : données définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre.
Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

4 Nombre de nuitées dans les campings par département

en %

	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2019	
	2019 (en milliers)	Évolution 2019/2018	Évolution annuelle moyenne 2018/2013 ¹	par une clientèle non résidente	sur emplacements équipés
Côte-d'Or	379	9,4	0,1	56,7	21,3
Doubs	344	-4,8	2,9	54,3	36,3
Jura	1 115	2,9	4,2	45,7	45,8
Nièvre	279	11,8	0,0	42,6	23,4
Haute-Saône	139	17,9	4,4	41,0	26,3
Saône-et-Loire	553	5,5	1,8	64,5	21,9
Yonne	232	7,7	3,0	54,1	13,7
Territoire de Belfort	41	4,0	9,9	44,3	29,8
Bourgogne- Franche-Comté	3 083	4,9	2,7	51,5	31,9
France métropolitaine	128 602	2,9	1,8	31,2	55,4

Note : données définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre.
¹ : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

2 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2019 (milliers)		Évolution 2019/2018 (%)	
	Bourgogne-Franche-Comté	France entière	Bourgogne-Franche-Comté	France entière
1-2 étoiles	1 931	47 832	-1,0	-5,4
3 étoiles	3 155	82 814	1,8	1,5
4-5 étoiles	985	60 023	4,2	4,1
Non classés	1 083	28 587	-8,4	3,1
Total	7 154	219 256	-0,3	0,8

Note : données définitives.
Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

5 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2019 (milliers)		Évolution 2019/2018 (%)	
	Bourgogne-Franche-Comté	France métropolitaine	Bourgogne-Franche-Comté	France métropolitaine
1-2 étoiles	328	14 604	11,6	-1,6
3-4-5 étoiles	2 463	108 326	2,6	3,3
Non classés	292	5 671	19,3	6,9
Total	3 083	128 602	4,9	2,9

Note : données définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre.
Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

3 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

en %

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2019 par une clientèle non résidente
	2019 (en milliers)	Évolution 2019/2018	Évolution annuelle moyenne 2018/2013 ¹	
Côte-d'Or	2 544	0,3	1,4	40,2
Doubs	1 082	0,6	2,8	22,5
Jura	508	-1,7	-1,2	18,6
Nièvre	391	-0,8	-0,5	13,3
Haute-Saône	142	-2,2	-0,2	18,0
Saône-et-Loire	1 453	-0,5	1,5	26,0
Yonne	725	-2,5	2,0	17,9
Territoire de Belfort	310	1,0	3,5	26,3
Bourgogne- Franche-Comté	7 154	-0,3	1,4	28,3
France entière	219 256	0,8	1,3	35,2

Note : données définitives.
¹ : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).